

**AFP DE LA VALLÉE DE LIERS
MAIRIE DE MASSAT
09320 MASSAT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL**

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf du mois d'avril à 17 heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué le 2 avril deux mille vingt-six, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. ZENTKOWSKI Michel, Président.

Etaient présents titulaires : CABAU Françoise, COT-MORIN Rachel, PONS Jean-Marie, ZENTKOWSKI Janine, ZENTKOWSKI Michel

OBJET : Approbation du compte de gestion du Budget 2025 de l'AFP de la Vallée de Liers du 01/01/2025 au 31/12/2025, dressé par Olivier TERRÉ, Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques. DE-AFPLIERS-2026/02-7.1

Le Conseil Syndical :

Après rappel du budget primitif de l'exercice 2025, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par l'Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que l'Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

CONSIDÉRANT la régularité des écritures pour l'exercice 2025 ;

STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DÉCLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2025 par l'Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle pas d'observation ;

DÉCIDE

D'APPROUVER le compte de gestion 2025.

Nombre de voix	5
Vote pour	5
Vote contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré à Massat, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme
A Massat, le 29 avril 2026

Le Président,
Michel ZENTKOWSKI

**Association Foncière Pastorale Autorisée
de la Vallée de Liars
Siège : Mairie de MASSAT
09320 MASSAT
Tél. 05 61 96 96 33**



REÇU

18 MAI 2026

**LA SOUS-PREFECTURE
DE ST-GIRONS**

ARRETE ET SIGNATURES

CG 2025

A.F.P. VALLEE DE LIERS - A.F.P. VALLEE DE LIERS

29/04/2026 12:07 Page 1 / 1

Présentation

Présenté par le Le Président,
A Massat, le 29/04/2026
Le Le Président

Votes

Nombre de membres en exercice : 5 (titulaires)
Nombre de membres présents : 5
Nombre de suffrages exprimés : 5
Pour : 5
Contre : /
Abstention : /

Délibération

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.
A Massat, le 29/04/2026

Les membres du Comité syndical,

Date de convocation : 22/04/2026

Signataire

Titulaire : CABAU Françoise	
Titulaire COT-MORIN Rachel	
Titulaire : PONS Jean-Marie	
Titulaire : ZENTKOWSKI Janine	
Titulaire : ZENTKOWSKI Michel	
Suppléant : BOURDONCLE Michel	
Suppléant : CABAU Serge	
Suppléant : CATALAN Brice	
Suppléant : GANTILLON Mickaël	
Suppléant : MORIN Pascal	
Suppléant : RIBEROLLE Pierre	

Certifié exécutoire par le Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11.06.2026, et de la publication le

REÇU

18 MAI 2026

LA SOUS-PREFECTURE
DE ST-GIRONS

Association Foncière Pastorale Autorisée
de la Vallée de Liers
Siège : Mairie de MASSAT
09320 MASSAT
Tél. 05 61 96 96 33

A Massat, le 29/04/2026

